



COMMUNIQUE DE PRESSE

Information sur les autorisations administratives concernant l'immeuble du 23 avenue des Champs Elysées

Paris, le 25 juin 2008 :

La réalisation des travaux de l'immeuble du 23 avenue des Champs Elysées requiert l'obtention d'un permis de construire, lui-même conditionné à une autorisation d'équipement commercial.

La Commission Départementale d'Équipement Commercial (C.D.E.C.), réunie le 24 juin, a émis un avis défavorable, en dépit d'une bonne réception du projet, pour des raisons tenant à la politique globale des Champs Elysées.

Une procédure d'appel sera interjetée devant la Commission Nationale de l'Équipement Commercial. Une décision pourrait être rendue à partir du premier trimestre 2009.

Immobilier Dassault rappelle que la valorisation de l'immeuble du 23 avenue des Champs Elysées à 31 M€ dans l'ANR du 31 décembre 2007, ne tient pas compte de la réalisation future du projet, mais de l'utilisation de seulement 300 m² à usage commercial (superficie inférieure au seuil de la C.D.E.C.).

**Prochain communiqué : résultats du 1^{er} semestre 2008
28 juillet 2008**

A propos d'IMMOBILIERE DASSAULT (www.immobiliere-dassault.com)

IMMOBILIERE DASSAULT est une société foncière spécialisée dans la détention et la gestion d'actifs immobiliers de bureaux et résidentiels de qualité principalement situés à Paris. Au 31 décembre 2007, le patrimoine est composé de 10 actifs d'une valeur totale s'élevant à 168,2 M€. IMMOBILIERE DASSAULT constitue un véhicule privilégié d'accès au marché immobilier de bureaux et d'habitation de qualité, et a opté pour le régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (SIIC) en 2006.

Compartiment C d'Euronext Paris de NYSE Euronext - ISIN : FR0000033243
Reuters : **IMDA.PA** - Bloomberg : **IMDA FP**

IMMOBILIERE DASSAULT

Josée Sulzer
Membre du Directoire en charge des finances
Tél. : 01 53 76 93 31
j.sulzer@groupe-dassault.com

NewCap.

Communication financière
Emmanuel Huynh / Steve Grobet
Tél. : 01 44 71 94 94
dassault@newcap.fr